

Conseil d'administration de l'ANCOLS du 2 octobre 2019

Déclaration

relative au discours d'ouverture du congrès HLM 2019 de Jean-Louis Dumont président de l'USH

Après avoir pris connaissance des propos tenus par le président de l'USH sur l'ANCOLS lors de son intervention d'ouverture du congrès HLM le 24 septembre dernier, les membres du conseil d'administration tiennent à souligner que ces allégations, mettant en cause l'impartialité et la déontologie de l'Agence, présentent un caractère injurieux. Ces propos sont d'autant plus inacceptables qu'ils émanent d'un président d'une entité chargée de défendre les intérêts des organismes adhérents sur un secteur professionnel dont l'activité est soumise par la loi au contrôle et évaluation par l'Agence.

Les membres du conseil d'administration observent que le ministre chargé du logement a indiqué en réponse à ces propos dans son allocution d'ouverture du congrès, que « *Nous avons besoin d'un organisme de contrôle fort au regard des exigences du droit communautaire. Néanmoins, je pense nécessaire dans les semaines à venir de rétablir le dialogue si vous l'estimez rompu et de faire progresser les pratiques, au service de l'intérêt général. Si je devais résumer en une phrase « la confiance n'exclut pas le contrôle » mais le « contrôle ne doit pas non plus exclure la confiance » et c'est cela que nous devons retrouver* ».

Les membres du conseil entendent le directeur général qui leur fait part que les contrôles en cours se déroulent de manière générale sans problème de coopération ou relationnel avec les organismes contrôlés.

Aussi, les membres du conseil d'administration affirment leur détermination à ce que l'Agence continue à exercer pleinement les missions que la loi lui a confiées. Ils renouvellent à cet effet tout leur soutien et leur confiance aux équipes de l'Agence dont ils tiennent à saluer la qualité de leur professionnalisme.

Fait à Paris-La Défense, le 2 octobre 2019

Le Président du conseil d'administration



Jean GAEREMYNCK